



FRIEDRICH NAUMANN  
STIFTUNG Für die Freiheit.

البرلمان

Maroc

المغرب

## POLICY BRIEF

# CONTRÔLE DES PRIX AU MAROC PRENEZ GARDE À VOS VŒUX

---

REDA OUMLIL & YASMINE BOUSSIF

JULY 2025

1  
2  
3  
4  
5  
6

# TABLE DES MATIÈRES

|  |    |
|--|----|
| Résumé exécutif.....   | 3  |
| Introduction.....  | 4  |
| Mécanismes de marché.....  | 6  |
| 3.1 Marché et bien-être.....   | 6  |
| 3.2 Les prix comme signaux d'information.....  | 7  |
| 3.3 Effets distributifs : coût social invisible.....   | 7  |
| Contrôle des prix: Avancée dans la réforme Recule dans la restriction                                |    |
| 4.1 Le tournant de 1971 au Maroc : l'impuissance de l'encadrement généralisé contre l'inflation..... | 9  |
| 4.2 Deux pays, deux choix: réformer ou reporter l'ajustement ?.....                                  | 12 |
| Conclusion.....  | 15 |
| Recommandations en matière de politiques publiques.....  | 16 |

# Résumé exécutif

Depuis 2022, le Maroc a connu une poussée inflationniste , nourrie par des chocs externes (hausse des prix internationaux, perturbations logistiques) et des rigidités internes.

L'augmentation des prix des produits alimentaires de première nécessité, notamment l'huile, les légumes et le poisson, a particulièrement exacerbé le mécontentement des ménages, relançant les appels à la mise en place de mesures de contrôle des prix.



## Points Clés

- ◆ Les contrôles des prix peuvent temporairement soulager les ménages à faible revenu , mais ils créent des pénuries et désorganisent les mécanismes du marché.
- ◆ Contrairement à d'autres pays, le Maroc a tiré profit de la libéralisation progressive des prix, qui a amélioré l'allocation des ressources.
- ◆ Une politique de concurrence renforcée, combinée à des subventions mieux ciblées, offre une alternative plus efficace et durable face aux pressions inflationnistes.

# Introduction

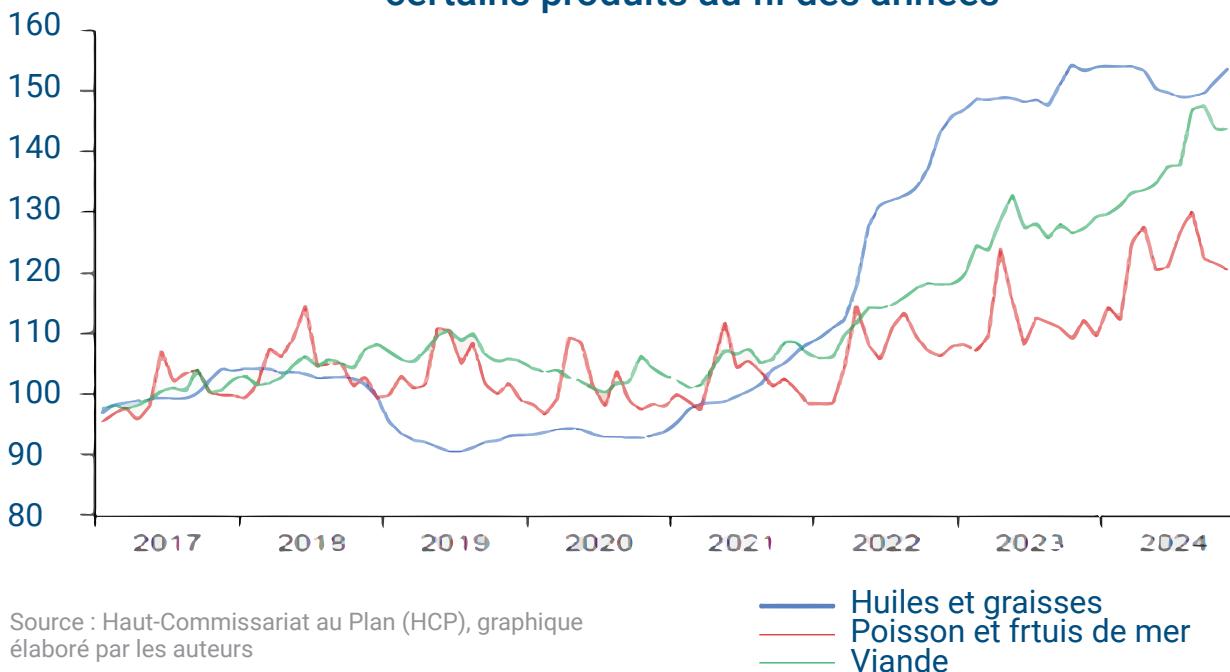
En février 2025, Le poissonnier Abdelilah El Ajjout, dit "Moul Lhout", a vendu des sardines à prix réduit pour dénoncer les marges excessives et soutenir les familles modestes.

Cette initiative a rapidement suscité un débat important sur l'économie marocaine. Dans l'esprit des Marocains, cette situation n'est plus perçue comme une contrainte externe liée aux fluctuations économiques mondiales, mais comme le résultat direct des choix politiques nationaux.<sup>1</sup>

L'inflation, après avoir atteint un pic de %9,1 en 2023, s'est stabilisée aux alentours de %2,6. Toutefois, ce chiffre reste peu ressenti par la population. L'IPC (Indice des Prix à la Consommation, base année : 2017) ne s'est pas contracté, atteignant une valeur de 118,7 contre 117,6 l'année précédente. Cette situation contraste avec celle de 2023 par rapport à 117,6 : 2022 contre 110,8, soit une augmentation de %6,1 avec des hausses alarmantes dans des secteurs clés.

- ❖ L'IPC de la catégorie "viandes" est passé 126,8 à 138,7, soit une variation de %9,4.
- ❖ Les poissons et fruits de mer enregistrent une variation de %9,3, passant de 111,5 à 121,9 au cours de ces deux dernières années.
- ❖ Les huiles et graisses avec 101,2 à 152,0 entre 2022 et 2025.

**Figure 1 : Évolution de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) de certains produits au fil des années**



1. <https://www.arabbarometer.org/wp-content/uploads/AB8-Morocco-Report-ENG.pdf>. Environ la moitié cite des causes nationales (mauvaise gestion : 28 %, inflation : 17 %, inégalités : 8 %). Facteurs globaux : changement climatique 16 %, guerre en Ukraine 12 %)

Ces hausses sont largement ressenties par la population : 97,6% des ménages déclarent que les prix des produits alimentaires ont augmenté au cours des 12 derniers mois, et 81,6% prévoient que, au cours des 12 prochains mois, les prix devraient continuer à augmenter.<sup>2</sup>

C'est ainsi que les défilés et revendications se multiplient<sup>3</sup>, demandant au gouvernement d'intervenir avec quelques propositions : la réduction des taxes sur les produits de première nécessité, la baisse de l'impôt sur le revenu, la lutte contre la corruption et les monopoles. Y figure également parmi ces propositions le contrôle et la restriction des prix.

Cette dernière revendication, le contrôle des prix, refait d'ailleurs surface dans le débat public comme une solution apparente aux difficultés des ménages. Or, elle renvoie à une pratique bien connue dans l'histoire économique du Maroc depuis l'époque du protectorat et jusqu'aux réformes de libéralisation des années 1990.



## Alors, faut-il plafonner les prix, ou repenser plus profondément les instruments de soutien aux ménages ?

Ce policy brief se penche sur cette question. Nous aurons l'occasion par la suite d'illustrer quelques exemples témoignant des conséquences des contrôles des prix.

---

2. [https://www.hcp.ma/Les-resultats-de-l-enquete-de-conjoncture-aupres-des-menages-premier-trimestre-de-l-annee-2025\\_a4092.html](https://www.hcp.ma/Les-resultats-de-l-enquete-de-conjoncture-aupres-des-menages-premier-trimestre-de-l-annee-2025_a4092.html)  
3. <https://elwatan-dz.com/les-manifestations-contre-la-flambee-des-prix-se-multiplient-a-travers-le-royaume?>

### 3. Mécanismes de marché

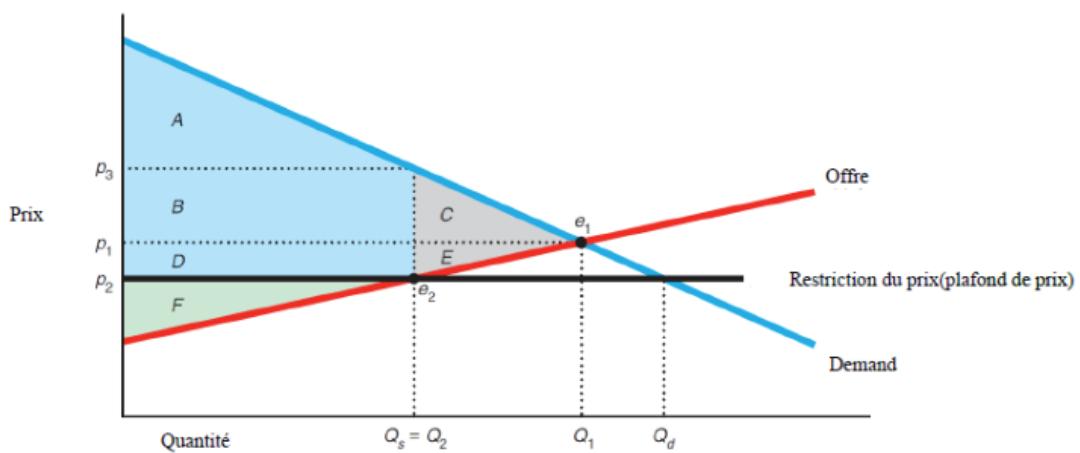
#### 3.1. Marché et bien-être

Le contrôle des prix réfère à la situation où le gouvernement se charge de restreindre les prix dans un marché, qu'il s'agisse d'un marché du travail, de loyer, d'un marché financier ou bien d'un marché de biens et services. Dès lors, on distingue deux types :

- ❖ Plafonnement des prix qui renvoie à l'établissement d'un prix maximum auquel les marchandises peuvent être échangées sur le marché. Au-dessus de ce prix, aucune transaction ne peut légalement avoir lieu sur le marché.
- ❖ Planchers de prix qui est le prix minimum légal en dessous duquel un produit ne peut pas être vendu.

Ces interventions sur les prix créent des distorsions de marché. Illustrons ce phénomène à l'aide d'un diagramme d'offre et de demande.

**Figure 2 : Représentation théorique de l'effet d'un contrôle des prix**



En période de forte inflation, l'État pourrait décider de plafonner les prix, prenons par exemple celui du poisson, pour protéger le pouvoir d'achat des consommateurs. Avant cette intervention, le prix d'équilibre (là où l'offre et la demande se rencontrent) était à un niveau  $P_1$ , avec une quantité échangée  $Q_1$  appelons ce point d'équilibre  $e_1$ . Avec l'introduction d'un prix plafond  $P$ , inférieur à  $P_1$  les revenus des pêcheurs diminuent alors que leurs coûts fixes et variables (carburant, équipement, main-d'œuvre) restent constants, ce qui rend moins rentable la vente de grandes quantités de poisson . Ils réduisent donc leur offre à  $Q_2$ , tandis que les consommateurs, attirés par le prix bas, souhaitent en acheter davantage. Le nouveau point d'équilibre, imposé artificiellement, devient  $e_2$ .

En d'autres termes, qu'implique ce déséquilibre ?

Le producteur ainsi que le consommateur perdent une partie de ce qui aurait pu leur être ajoutée à cause du plafonnement des prix (Zone C et E). Le producteur ne reçoit pas un prix optimal et le consommateur n'obtient pas la quantité souhaitée. La quantité est fixée ; tout comme le prix. Cette rigidité entraîne une demande insatisfaite qui nourrit le marché noir existant, tandis que la baisse de l'offre se traduit par une détérioration de la qualité des produits.

## 3.2. Les prix comme signaux d'information

Dans une économie, aucun acteur ne détient seul l'ensemble des informations nécessaires à des décisions optimales. Un producteur ne perçoit qu'imparfaitement les préférences mouvantes de ses clients, tandis qu'un consommateur ignore les coûts, délais et risques liés à la production pourtant essentielle à leurs choix d'achat ou de vente. Malgré cette ignorance, chacun agit avec efficacité. Comment est-ce possible ? Grâce aux prix. Ce simple signal, affiché sur une étiquette ou un écran, condense une multitude complexe d'informations : préférences, rareté, coûts et tensions du marché.



L'idée clé est que les prix ne sont pas simplement des chiffres arbitraires, ils sont remplis d'informations et jouent un rôle essentiel dans l'allocation des ressources en économisant et filtrant l'information requise pour cette gestion.

Chaque jour, ces signaux guident des milliards de choix individuels : Cet ordinateur vaut-il son coût ? Faut-il produire davantage de réfrigérateurs ? Lorsqu'un gouvernement impose un prix artificiel qu'il le bloque, le subventionne ou le plafonne, il présuppose détenir toutes les informations nécessaires : besoins des consommateurs, contraintes des producteurs, répartition idéale des ressources. Or, cette ambition dépasse largement les capacités réelles d'une autorité centrale. Aucune autorité centrale n'est capable de rassembler et de traiter l'ensemble des connaissances éparses entre des millions d'acteurs économiques. C'est précisément cette fonction que les prix remplissent en continu, de manière décentralisée, souple et efficace.

## 3.2. Effets distributifs : coût social invisible

Le plafonnement des prix restreint évidemment l'offre à une quantité insuffisante. Mais il reste à comprendre comment cette offre limitée est distribuée et qui parvient réellement à en bénéficier. En effet, les acheteurs qui réussissent à acquérir la quantité disponible sont souvent ceux qui disposent d'un avantage par rapport aux autres : ils se trouvent au bon endroit, au bon moment, avec les bonnes informations. Une telle situation ne reflète guère le principe d'équité. Le seul principe qui régit alors l'accès à ces ressources est celui du « premier arrivé, premier servi ».

Supposons que le Maroc ait imposé un plafonnement des prix sur certaines espèces de poissons. Il avait conclu un accord de libre-échange qui l'encourageait à exporter ses ressources halieutiques. Dans ce contexte, les produits de la pêche étaient répartis entre le marché intérieur et l'exportation.

En situation normale, les prix reflètent comme nous l'avons expliqué les besoins réels de la population marocaine, et signalent la valorisation de ces produits. Cette valorisation inciterait naturellement les pêcheurs et les autres acteurs du secteur maritime à intensifier leur activité afin de répondre à cette demande.

Toutefois, la fixation des prix perturbe ce mécanisme naturel : elle restreint l'offre et limite artificiellement la satisfaction des besoins alimentaires des Marocains. Elle transforme en outre la distribution déjà insuffisante en une compétition désordonnée entre les consommateurs. Pire encore, ce système favorise ceux qui bénéficient de priviléges d'accès au marché, au détriment des populations les plus modestes, qui se retrouvent exclues.

## 4. Contrôle des prix : Avancée dans la réforme. Recule dans la restriction

### 4.1. Le tournant de 1971 au Maroc : l'impuissance de l'encadrement généralisé contre l'inflation

Le contrôle des prix existe au Maroc depuis 1923, époque du protectorat français. Cette logique d'encadrement interventionniste s'est poursuivie après l'indépendance, dans le cadre d'une "Politique de Prix" destinée à protéger l'économie des rapports de force coloniaux persistants et à garantir l'accès aux biens essentiels pour la population.

C'est dans ce contexte qu'en 1971, une nouvelle loi sur l'encadrement des prix a été adoptée, visant à consolider et structurer le cadre réglementaire existant. Les contrôles de prix s'appliquaient désormais à 172 catégories de produits et services couvrant l'ensemble des secteurs économiques<sup>4</sup>. Une période à se remémorer, certes, mais qui a laissé un héritage déplorable : d'un côté, les ministères du Commerce et de l'Intérieur organisaient les approvisionnements et rationnaient les quantités disponibles<sup>5</sup> de l'autre, la mauvaise qualité des produits écoulés sur le marché.

L'objectif des contrôles des prix était de contenir l'inflation, stimulée à la fois par un contexte international instable et par des facteurs structurels propres à l'économie marocaine de l'époque , mais les données montrent que ces mesures, en vigueur dès 1971, n'ont pas réussi à freiner la hausse des prix.

---

4. <https://www.finances.gov.ma/fr/dcpc/prix/Pages/Politique-des-prix.aspx>  
5. <https://www.leconomiste.com/article/1065643-le-grand-heritage-du-controle-des-prix>

**TABLEAU 1 : EVOLUTION DE L'INDICE DU COUT DE LA VIE 210 ARTICLES (Base 100 en 1973)**

| Année | Moyenne | Variation |
|-------|---------|-----------|
| 1973  | 104,2   | -         |
| 1974  | 122,0   | 16        |
| 1975  | 131,6   | 8         |
| 1976  | 142,9   | 9         |
| 1977  | 160,8   | 13        |
| 1978  | 176,5   | 10        |
| 1979  | 191,2   | 8         |
| 1980  | 208,9   | 9         |

Source : Ahmed Nadifi, Les instruments de la politique des prix au Maroc, 1982

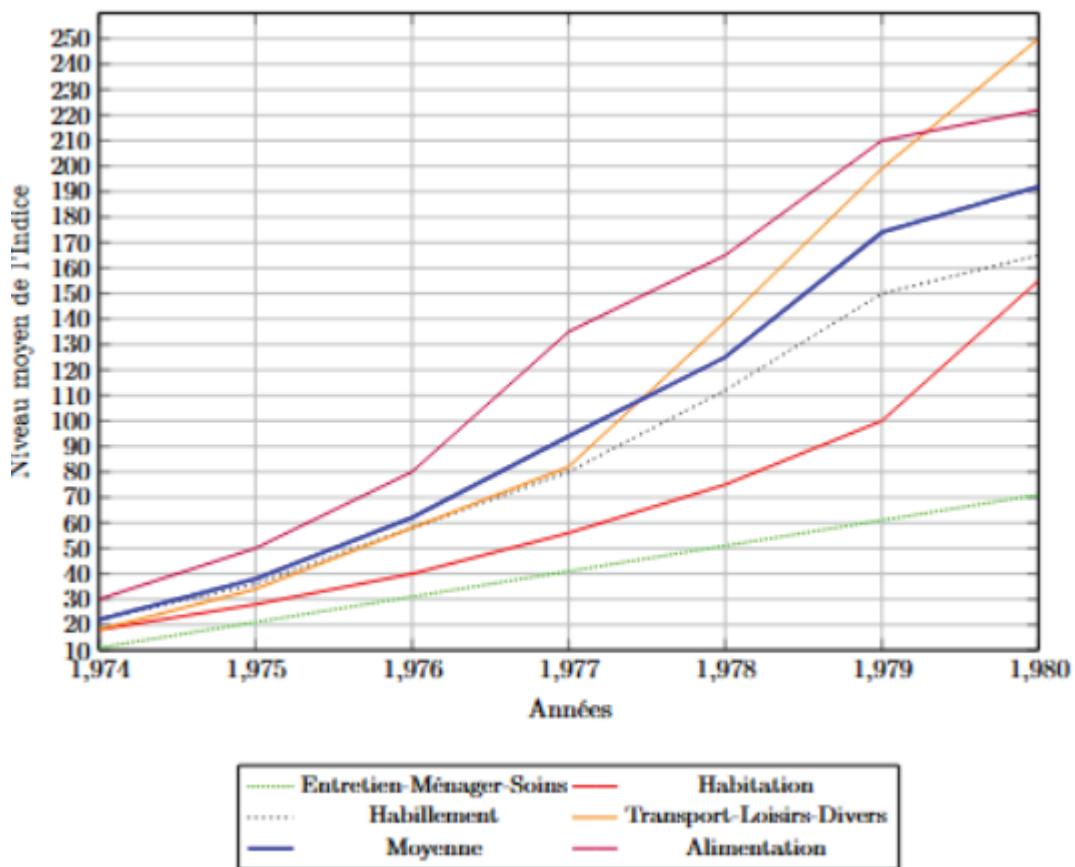
Le tableau ci-dessous retrace l'évolution de l'indice du coût de la vie. Il s'agit de l'indice des prix mis en place en 1973, en remplacement de l'ancien indice qui ne prenait en compte que 111 articles. L'analyse de la période allant de 1973 à 1980 révèle une tendance générale à la hausse même si le rythme de cette augmentation a connu des variations parfois ralenties, parfois accélérée la dynamique est restée constamment ascendante, et ce malgré la réglementation des prix en vigueur depuis 1971.

Les déséquilibres hérités de la période post-indépendance ont persisté, malgré de nombreuses tentatives de correction. Parmi les causes principales figuraient la réticence des capitaux privés à investir, l'orientation de l'industrie vers les marchés d'exportation au détriment de la satisfaction des besoins intérieurs, les aléas climatiques récurrents, ainsi que l'inefficacité des politiques de contrôle des prix et de gestion des stocks (Nadifi, 1982).

Plus encore, le système de subventions, étroitement lié aux contrôles des prix, a contribué à exacerber les inégalités, avec des retombées néfastes en matière de répartition durant la période post-1973. Pour être précis, la participation des classes pauvres à la dépense annuelle totale en produits compensés demeurait faible.

Force est de constater que ces mécanismes de régulation n'ont jamais permis de stabiliser durablement les prix, tant l'économie souffrait de désordres profonds et multidimensionnels qui rendaient vaine toute tentative de les contenir par le seul contrôle des prix.

**Figure 3 : Évolution de l'indice du coût de la vie, pour 6 catégories  
(base 100 en 1973)**



Source : Ahmed Nadifi, Les instruments de la politique des prix au Maroc, 1982

## 4.2. Deux pays, deux choix : réformer ou reporter l'ajustement ?

Le Maroc, s'est progressivement engagé dans la libéralisation de son économie et la levée des contrôles des prix, comme en témoigne Ahmed Rahhou, président du Conseil de la concurrence<sup>6</sup>. En engageant des réformes visant à se libérer des prix administrés et à restructurer progressivement ses subventions, le pays a allégé la charge qui pesait lourdement sur ses finances publiques. Ces réformes ont été considérées comme une réussite<sup>7</sup>.

Bien que les réformes de contrôle des prix soient antérieures, l'exemple du 16 septembre 2013 illustre une étape clé, marquant le démantèlement progressif des contrôles des prix et l'instauration d'un nouveau système de subventions au Maroc (essence, gasoil et fioul).

Ce nouveau système a instauré des subventions unitaires fixes, répercutant les variations de prix sur le marché intérieur. Cette première mesure a permis au gouvernement de réduire ses dépenses de subventions d'environ 1,3 point de pourcentage du PIB. Selon les études de Verne et Araar (2017), cette réforme n'a eu qu'un impact minimal sur la pauvreté et les inégalités, tandis que Guénette (2020) a démontré qu'elle a contribué efficacement à la protection des populations les moins favorisées. En matière d'impact social, l'électricité représente le seul produit dont les fluctuations tarifaires pouvaient véritablement affecter le taux de pauvreté, et ce uniquement dans l'hypothèse de hausses significatives dépassant %30 à %40. Il convient toutefois de noter que les réformes déployées en 2014 sont restées en deçà de ces seuils critiques d'augmentation et ont préservé la tranche tarifaire inférieure, protégeant ainsi les ménages les plus vulnérables économiquement. (Verne et Araar, 2016).

Cette stratégie mesurée contraste fortement avec celle adoptée par d'autres pays, qui ont préféré repousser ou contourner l'ajustement. Le cas du Nigéria en 2016 en est révélateur : il illustre les conséquences d'un contrôle prolongé des prix. Certes, les modalités d'intervention varient selon les contextes, mais au-delà des différences de forme, les effets restent comparables : une distorsion des mécanismes de prix, dont l'impact finit inévitablement par peser sur l'économie domestique.

6. <https://leseco.ma/maroc/ahmed-rahou-il-y-a-18-produits-dont-les-prix-sont-fixes-par-la-loi-video.html>

7. Verme, P. and Araar, A. 2016. The Quest for Subsidies Reforms in the Middle East and North Africa Region: A Microsimulation Approach to Policy Making, World Bank, Washington DC

## Situation initiale

Ironiquement, bien que le Nigeria ait été jusqu'à cette date le premier exportateur de pétrole brut en Afrique, le pays dépendait massivement des importations pour couvrir plus de %50 de sa consommation de carburant. Cette situation paradoxale d'être riche en pétrole tout en souffrant de pénuries d'essence s'explique par un enchevêtrement de facteurs : les distorsions liées au contrôle des prix, les politiques de subvention inefficaces, et l'incapacité du secteur de raffinage à répondre à la demande nationale.

Le Nigeria avait instauré des contrôles de prix en amont pour soutenir la consommation des ménages et contenir les coûts de production, tout en subventionnant producteurs et importateurs. Ces subventions, financées principalement par les exportations pétrolières, représentaient un pilier de la politique économique du pays. Le pétrole représentait %90 des revenus en devises étrangères du Nigeria, %85,6 de ses exportations totales et %70 de ses revenus totaux<sup>8</sup>.

## Déclenchement

À partir de 2011, l'effondrement des cours mondiaux du pétrole a entraîné une chute substantielle des revenus nigérians, rendant intenable le maintien des subventions au secteur privé. Paradoxalement, tout en supprimant ces subventions devenues trop coûteuses pour les finances publiques, le gouvernement a persisté dans sa politique de contrôle des prix.

Le secteur privé s'est retrouvé dans l'incapacité d'approvisionner le marché pour deux raisons principales : d'une part, le gouvernement maintenait un prix de détail fixé à 86,5 nairas<sup>9</sup> par litre d'essence ; d'autre part, le Nigeria tentait de maintenir sa monnaie à un taux fixe de 200 nairas pour un dollar en rationnant l'offre de devises. Les consommateurs se sont donc tournés vers le marché parallèle, où le taux atteignait 320 nairas pour un dollar.

## Conséquences immédiates

Cette situation a entraîné une contraction marquée de l'économie, compte tenu du rôle central du secteur pétrolier. L'industrie pétrolière a enregistré une baisse de %22, la production manufacturière a reculé de %4,4 (troisième trimestre consécutif de repli), et le secteur de la construction s'est contracté de %6,1 (cinquième baisse d'affilée).<sup>10</sup>

8. <https://businessday.ng/lead-story/article/nigerias-oil-gdp-hits-lowest-since-2016-as-opec-cut-pain-lack-of-reforms-bite-deeper> Verme, P. and Araar, A. 2016. The Quest for Subsidies Reforms in the Middle East and North Africa Region: A Microsimulation Approach to Policy Making, World Bank, Washington DC

9. <https://www.businessinsider.com/nigeria-fuel-crisis-bad-for-economy-4-2016>

10. <https://www.bloomberg.com/news/articles/21-11-2016/nigerian-economy-contracts-2-2-in-third-quarter-from-year-ago>

Au-delà des chiffres, la crise s'est traduite sur le terrain par des répercussions multidimensionnelles. Dans les stations-service à travers le pays, des files d'attente interminables se formaient. Le secteur des transports était partiellement paralysé, tandis que des grèves spontanées éclataient dans plusieurs régions. Parallèlement, un marché noir florissant proposait du carburant à des prix nettement supérieurs au tarif officiel. Le témoignage de Thomas Udoh, chauffeur de taxi à Lagos, illustre bien cette détresse vécue au quotidien : « Nous avons dormi ici depuis hier soir, mais il n'y a toujours pas de carburant. »<sup>11</sup>

Ces difficultés, loin de se limiter à de simples aléas conjoncturels, traduisent en réalité des failles profondes et structurelles du système économique nigérian. Plutôt que d'aborder ces problèmes de fond notamment la dépendance excessive au pétrole, qui représente %70 des revenus, ainsi que le dysfonctionnement des raffineries le Nigeria a choisi de compenser ces lacunes par des contrôles de prix, un dispositif qui s'est effondré dès la première crise majeure.

---

11. <https://www.reuters.com/article/us-nigeria-oil-idUSKCN0X21R8/>

## Conclusion

Ce Policy brief éclaire les effets pervers liés au recours aux contrôles des prix pour lutter contre l'inflation. Ces politiques, bien qu'attrayantes à court terme, ils engendrent des pénuries, un rationnement arbitraire, une baisse de la qualité des produits ainsi qu'une mauvaise allocation des ressources. Les différentes expériences internationales le confirment.

Une politique de concurrence efficace, associée à des aides ciblées, constitue une réponse plus durable et plus équitable face aux pressions inflationnistes. Les prix, et non leur gel, restent le meilleur mécanisme pour assurer une allocation optimale des biens dans l'économie.

# Recommandations en matière de politiques publiques

Un plaidoyer contre le recours au contrôle des prix ne signifie pas rester passif face à une inflation galopante : ce sont deux choses bien différentes. Par ailleurs, il existe un large espace pour l'innovation et l'élaboration de politiques publiques claires, prometteuses et davantage orientées vers un marché libre, sans intention de revenir en arrière.

Dans cette optique, nous développons nos recommandations autour de deux axes principaux : la politique de concurrence, et les dépenses de soutien, notamment les subventions.



## Politique et législation de la concurrence

- ❖ Amélioration des textes législatifs relatifs à la détermination des prix. La loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence, notamment les articles 3 et 4, manque de clarté sur la définition précise des situations qualifiées de manifestement anormales et de circonstances exceptionnelles<sup>12</sup>.
- ❖ Limitation de la durée maximale des mesures temporaires La durée d'application des mesures temporaires est limitée à un maximum de six mois, renouvelable une seule fois. Cependant, dans le cas d'une situation "manifestement anormale", l'administration peut étendre la régulation des prix jusqu'à un an.
- ❖ Mise en place d'un système d'enregistrement obligatoire des intermédiaires et spéculateurs. L'absence de régulation concernant le nombre et l'activité des intermédiaires et spéculateurs nuit à la traçabilité des opérations commerciales et complique l'application effective des dispositions du Titre VI de la loi n° 104-12. Seul l'article 67 évoque explicitement les intermédiaires, ce qui met en évidence une lacune juridique dans l'encadrement de leur rôle sur les marchés.

12. Cela est contradictoire avec les propos du président du Conseil affirmant que ni le gouvernement ni le Conseil n'ont, en droit, le pouvoir d'administrer les prix. Voir <https://leseco.ma/maroc/ahmed-rahou-il-y-a-18-produits-dont-les-prix-sont-fixes-par-la-loi-video.html>



## Subventions et soutiens aux ménages

- ❖ Achèvement et consolidation du chantier de la protection Sociale. Consolidation du chantier de la protection sociale : un projet ambitieux et prometteur, bien qu'il reste à parfaire. Il permet de couvrir les Marocains contre les risques majeurs tels que la maladie, la vieillesse, les accidents du travail.
- ❖ Limiter l'octroi des subventions, en privilégiant principalement les aides à la consommation. La mise en place d'un mécanisme de soutien direct aux ménages vulnérables permettrait de limiter les effets de l'inflation sans fausser les mécanismes du marché, grâce à un ciblage basé sur des critères multidimensionnels (revenu, logement, accès aux services, etc.). Plus, le maintien des subventions à la production à niveau faible ou modéré est envisageable, sous réserve d'un ciblage rigoureux et d'une échéance clairement définie. Le Maroc doit éviter d'alourdir son ratio dette/PIB, qui atteint déjà %71,5, afin de préserver la soutenabilité de ses finances publiques.
- ❖ Une mesure du second choix Plutôt que de recourir aux mécanismes rigides de "première génération" qui imposent des plafonds fixes sur les prix, les autorités peuvent privilégier des approches régulatrices plus nuancées, qualifiées de "deuxième génération". La première génération correspond à une application rigide d'un plafond de prix, souvent figé dans le temps. La deuxième génération, en revanche, adopte une régulation plus souple. Plutôt que de bloquer complètement les prix, elle autorise une augmentation annuelle limitée à un certain pourcentage, souvent lié à l'inflation ou à un indice économique. Cette approche tient compte des effets de substitution entre les différents paniers de consommation des ménages.

# Références

- Steven NS Cheung. A theory of price control. *The Journal of law and Economics*, 1974 ,71–53:(1)17.
- John Kenneth Galbraith. *A theory of price control*. Harvard University Press, 1980.
- Madanmohan Ghosh and John Whalley. Are price controls necessarily bad? the case of rice in vietnam. *Journal of Development Economics*, 2004 ,232–215:(1)73.
- Justin Damien Guenette. Price controls: Good intentions, bad outcomes. *World Bank Policy Research Working Paper*, (9212), 2020.
- Anja M Hahn, Konstantin A Kholodilin, Sofie R Waltl, and Marco Fongoni. Forward to the past: Short-term effects of the rent freeze in berlin. *Management Science*, 2024 ,1923–1901:(3)70.
- Friedrich August Hayek. The use of knowledge in society. In *Modern understandings of liberty and property*, pages 38–27. Routledge, 2013.
- Konstantin A Kholodilin. Rent control effects through the lens of empirical research: An almost complete review of the literature. *Journal of Housing Economics*, page 2024 ,101983.
- Walter Nicholson and Christopher Snyder. *Microeconomic theory*. Harcourt Brace College Publishers, 1997.
- M Rothbard. Price controls are back, ch. 34 in. *Making Economic Sense*, 1995.
- David Schmidtz. Are price controls fair? *Supreme Court Economic Review*, 2016 ,233–221:(1)23.
- ALEC STAPP. Price controls won't fix what's ailing the restaurant industry. 2021.
- Todd N Tucker. Price controls: How the us has used them and how they can help shape industries. Roosevelt Institute Issue Brief, November. Link: <https://rooseveltinstitute.org/wpcontent/uploads/11/2021/RI-Industrial-Policy-Price-Controls-Brief-202111.pdf>, 2021.
- Paolo Verme. Subsidy reforms in the middle east and north africa region: a review. *World Bank Policy Research Working Paper*, (7754), 2016.
- Ahmed Nadifi. *Les instruments de la politique de prix au Maroc*. 1982.

